



POLE COMPETITIONS **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FOOTBALL ANIMATION**

REUNION du 5 janvier 2026

PV N.11

PRESIDENT : M Bernard COUDERT

PRESENTS : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas – THARAUD Gérard – TWARDOWSKI Georges

EXCUSE : M. Angelo FALL

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du

District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de

L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

INFORMATIONS GENERALES :

Il est de la responsabilité du District de la Haute-Vienne de football de vous rappeler que jouer sans licence peut avoir des conséquences extrêmement lourdes.

Quelle que soit votre fonction (dirigeant(e), joueur(euse), arbitre...) et quel que soit votre âge, prendre une licence est une obligation pour vous protéger de tout risque et profiter en toute sécurité de votre passion, le football.

Le District de Football de la Haute-Vienne attire votre attention sur le fait que tous les pratiquants âgés d'au moins 5 ans doivent être licenciés pour participer aux diverses compétitions, plateaux ou animations organisés sous l'égide du District et bénéficier le cas échéant de la couverture individuelle accident.

La commission Foot Animation vous informe des dates des finales suivantes :

- Frank Tricoche : Consolante, le dimanche 15 mars 2026 matin
- Fetis Lahite : Tournoi principal, le dimanche 15 mars 2026 après-midi.

Sur décision du Comité Directeur du District de la Haute Vienne :

- la finale PITCH se déroulera le 28 mars 2026 et sera organisée par le District.
- Les finales U13 Cailleton et Boucher et les finales U11 Lacore et Villedieu se dérouleront à Aixe/ Vienne le 6 juin 2026.



POLE COMPETITIONS **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FOOTBALL ANIMATION**

CATEGORIE U13

U13 – PHASE 1

Sous réserve de procédures disciplinaires en cours, vous trouverez ci-après les accessions et rétrogradations par niveau et par poule :

D1 Accession critérium régional :

LIMOGES FOOTBALL 1 – AURENCE/ROUSSILLON 1 et AS AIXE SUR VIENNE 1

Rétrogradation en D2 :

SA LE PALAIS SUR VIENNE 1

D2 Accession D1 :

PA : ENTENTE NIEUL/ST GENCE 1

PB : AURENCE/ROUSSILLON 2

PC : LIMOGES FOOTBALL 2

PD : GROUPEMENT PANAZOL /LE VIGENAL 1

Accession D1 du meilleur second :

PA : ENTENTE NANTIAT/COMPREIGNAC/ST JOUVENT 1 ratio de 2.28 pts /matchs

PB : ENTENTE SERIELHAC/FCCO 1 ratio de 2.14 pts/ matchs

PC : JS LIMOGES LARFAGE 1 ratio de 2.14 pts/matchs

PD : LIMOGES FOOTBALL 3 ratio de 2.71 pts / matchs.

Le club de LIMOGES FOOTBALL 3 ne peut accéder à la D1 à la suite de l'accession de son équipe 2, par conséquent le club de l'ENTENTE NANTIAT/COMPREIGNAC/ST JOUVENT 1 monte en D1.

Rétrogradations en D3 :

PA : USECC 1 – ANF 87 1 – SC VERNEUIL SUR VIENNE 2

PB : ROCHECHOUART OC 1 – JA ISLE 1 – VAL DE VIENNE EF 1

PC : USA CONDAT 1 – CS FEYTIAT 2 – GJ EFPN 1 – US LIMOGES LA BASTIDE 1

PD : ES LIMOGES BEAUBREUIL 1 – US ST LEONARD 1 – CA RILHAC RANCON 2

D3 Accession D2 :

PA : ENTENTE NIEUL/ST GENCE 2

PB : AS ST JUNIEN 3

PC : GROUPEMENT PANAZOL/LE VIGENAL 2



POLE COMPETITIONS **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FOOTBALL ANIMATION**

Demandes des CLUBS :

En D1, le club du FC BOISSEUIL 87 1, par mail daté du 23/12/2025 à 9h22 de son secrétaire M Pascal DUDOGNON, a fait la demande d'être reversé en D2 pour raison de difficultés sportives malgré son maintien en D1 phase 1.

La Commission Foot Animation décide de répondre favorablement à cette demande, à titre exceptionnel, pour le développement des jeunes footballeurs.

Par conséquent, il est décidé de procéder à l'accèsion du meilleur second des 4 poules de D2 pour remplacer le club du FC BOISSEUIL 87 1.

POULES PHASE 2

Ci-après les poules pour la seconde phase, sous réserve de la validation du Comité Directeur du District :

D1

POULE A

1	AS ST JUNIEN 1
2	AURENCE-ROUSSILLON 2
3	CA RILHAC RANCON 1
4	CS FEYTIAT 1
5	ENT NANTIAZ-COMPREIGNAC 1
6	ES NIEUL ST GENCE 1
7	GROUPEMENT PANAZOL 1
8	LIMOGES FOOTBALL 2
9	OCCITANE FC 1
10	SC VERNEUIL SUR VIENNE 1

D2

POULE A

1	AURENCE-ROUSSILLON 3
2	AS ST JUNIEN 2
3	ENT FCCO - SEREILHAC 1
4	FC BOISSEUIL 87 1
5	FUN 87 GJ 1
6	GJUSG 1
7	JS LIMOGES LAFARGE 1
8	LIMOGES FOOTBALL 3
9	SA LE PALAIS SUR VIENNE 1
10	US BESSINES 1

POULE B

1	AS AIXE SUR VIENNE 2
2	AS ST JUNIEN 3
3	CS FEYTIAT 3
4	ES NIEUL ST GENCE 2
5	FC PAYS AREDIEN 1
6	GROUPEMENT PANAZOL 2
7	JA ISLE 2
8	LAF 1
9	SA LE PALAIS SUR VIENNE 2
10	US AUREIL EYJEAX 1

D3



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

POULE A

1	CS FEYTIAT 2
2	ENT AIXE / ST PRIEST 4
3	ENT NANTIAST-COMPREIGNAC 2
4	ES LIMOGES BEAUBREUIL 1
5	GROUPEMENT PANAZOL 3
6	JS LIMOGES LAFARGE 2
7	LIMOGES LANDOUGE FOOT 1
8	ROCHECHOUART OC 1
9	US COUZEIX CHAPTELAT 1
10	USA CONDAT 1

POULE B

1	ANF 87 1
2	AS AMBAZAC 1
3	CS FEYTIAT 4
4	JA ISLE 1
5	US BEAUNE LES MINES 1
6	US COUZEIX CHAPTELAT 2
7	US FEUILLARDIERS 1
8	US SOLIGNAC VIGEN 1
9	US ST LEONARD 1
10	

POULE C

1	AS EYMOOUTIERS 1
2	AS ST JUST LE MARTEL 1
3	FOOT SUD 87 1
4	GJ EFPN 1
5	JA ISLE 3
6	LAF 2
7	ROCHECHOUART OC 2
8	SC VERNEUIL SUR VIENNE 2
9	US AUREIL EYJEAX 2
10	

POULE D

1	ANF 87 2
2	CA RILHAC RANCON 2
3	ENT AIXE / ST PRIEST 3
4	ENT SEREILHAC / FCCO 2
5	FC BOISSEUIL 87 2
6	FUN 87 GJ 2
7	LIMOGES LANDOUGE FOOT 2
8	US FRATERNELLE 1
9	US ST LEONARD 2
10	VAL DE VIENNE EF1

La Commission Foot Animation rappelle à tous les clubs que les défis techniques sont à réaliser OBLIGATOIREMENT.

FEUILLE ANNEXE JONGLERIE

Le défi jonglerie est à réaliser obligatoirement avant chaque match de championnat.
Le club recevant doit transmettre au district la feuille annexe dans les 72h

Challenge U13 Pitch:

Suite à la réclamation du club de la JS LAFARGE, la commission décide de qualifier ce dernier pour le prochain tour du challenge.

CATEGORIE U11

- RAPPEL : La commission vous rappelle que lors d'une impossibilité de recevoir un plateau, il est recommandé que les clubs du même secteur s'arrangent entre eux.



POLE COMPETITIONS **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FOOTBALL ANIMATION**

Les feuilles de plateau doivent être retournées au District au plus tard le mercredi suivant le plateau. 4 rue de La Rochefoucauld
BP 1036 87050 Limoges Cedex ou district@foot87.fff.fr

RAPPEL REGLEMENTAIRE CHALLENGE :

Selon l'article 10 paragraphe 3 du règlement des challenges : 1 seule équipe par club est autorisée à participer aux finales LACORE et VILLEDIEU

CATEGORIE U9/U7

- Il est de la responsabilité des éducateurs d'interdire aux parents l'accès au terrain lors des plateaux. Les parents doivent se positionner derrière la main courante.
- C'est grâce à vos retours d'informations que les futurs secteurs seront construits dans l'intérêt des enfants et pour des plateaux équitables : Un rappel vous est fait concernant le retour des comptes rendus et feuilles de licences : Ceux-ci doivent être remplis correctement et entièrement (noms des responsables des clubs et signatures, évaluation globale du plateau, noms et numéros de licences...)
- Pour la journée Festi-Foot, le compte rendu est à retourner comme un plateau normal.
Rappel : Tout changement dans l'organisation d'un plateau doit être validé avec les équipes du secteur en informant le District par la suite.
- Pour les INTERCLUBS : Il est rappelé que le compte-rendu à renvoyer au District se fait comme les années précédentes, idem qu'un retour plateau, le responsable U9 retourne sa catégorie et celui des U7 retourne la sienne.
Pour rappel : Dans l'intérêt des enfants, ne pas hésiter à créer une autre équipe avec les clubs participants lors du plateau afin de ne laisser personne sur « la touche ».
Maximum d'équipes engagées par club = 3.

Catégorie U9 :

Rappel des règles :

- Bien respecter le nombre de joueurs prévu sur le terrain : 5 avec 1 ou 2 remplaçants. Il faut impérativement éviter de laisser trop de joueurs sur la touche, vous avez la possibilité de créer avec les autres clubs 1 équipe supplémentaire, mixte.
- Bien renseigner entièrement le compte-rendu (nombre d'équipes et joueurs) ainsi que la feuille de licences (nom et numéro)
- Respecter le nombre d'équipes (3) prévu sur le plateau
- La zone technique doit être obligatoirement matérialisée
- Temps de jeu + ateliers : 50 minutes (durée Max des rencontres : 40 mm)
- Dimensions des Terrains : 35 à 40 m X 25 à 30
- Début du plateau ou interclub : 10h, l'horaire est à respecter dans l'intérêt des enfants



POLE COMPETITIONS **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FOOTBALL ANIMATION**

Il est interdit aux enfants de manipuler les piquets de slalom, il en va de votre responsabilité en cas d'accident.

Catégorie U7 :

Rappel des règles :

- Lors des différents plateaux ne pas oublier de définir la zone de relance
- Bien respecter le nombre de joueurs prévu sur le terrain : 4 avec 1 ou 2 remplaçants. Il faut impérativement éviter de laisser trop de joueurs sur la touche, vous avez la possibilité de créer avec les autres clubs 1 équipe supplémentaire.
- Début du plateau ou de l'interclub : 10 h, il faut impérativement respecter cet horaire dans l'intérêt des enfants.
- Respecter le nombre d'équipes (3) sur le plateau
- La zone technique doit être obligatoirement matérialisée
- Temps de jeu + ateliers : 50 minutes (5 séquences de 10 mm)
- Dimensions des Terrains : 28 m X 20 m

Il est interdit aux enfants de manipuler les piquets de slalom, il en va de votre responsabilité en cas d'accident

U9/U7 :

Les Comptes Rendus de Plateau et la feuille de licences (ne pas oublier de renvoyer les 2) sont à retourner au District sous 48H, au plus tard le mercredi suivant le plateau, 12H. Pour les interclubs, bien dissocier les 2 catégories : U7 et U9 en remplissant le compte rendu.

Tous les membres de la Commission Foot Animation
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.

Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE

Le Président de la Commission,
Bernard COUDERT